



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bobigny, le 8 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE



FRANCE RELANCE SOUTIEN LE PROJET DE L'ENTREPRISE VULCANIC DE DEVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE DE CHAUFFAGE ELECTRIQUE POUR PERMETTRE AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE REDUIRE LEURS EMISSIONS CARBONE ET DE REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE

Jacques Witkowski, préfet de la Seine-Saint-Denis, Patrick Lapouze sous-préfet du Raincy et Clémence Choutet, sous-préfète à la relance, se sont rendus aujourd'hui sur le site de l'entreprise Vulcanic, lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, à Neuilly-sur-Marne.

Dans le cadre du plan de relance, l'État accompagne les très petites et moyennes entreprises industrielles dans leurs démarches de transformation et de modernisation de leur appareil productif, pour développer et diversifier leur activité afin de créer et préserver des emplois locaux. En Seine-Saint-Denis, 12 entreprises, dont Vulcanic, ont déjà été soutenues par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. L'ensemble des dispositifs de soutien aux filières industrielles de France Relance ont permis de financer les investissements de 69 entreprises dans le département, ce qui représente 15 millions d'euros à ce jour.

Depuis 1931, Vulcanic développe des solutions de chauffage et de refroidissement électriques pour l'industrie. Dans le cadre de France Relance, l'État la soutient à hauteur de 575 000 euros. Le projet présenté par l'entreprise entend répondre au besoin de ses clients industriels, qui souhaitent substituer leurs sources de chauffage au gaz, au pétrole ou à la vapeur par du chauffage électrique, et pour lesquels l'entreprise doit développer de nouvelles solutions. L'objectif est de leur permettre de réduire leurs émissions de CO₂ et de réaliser des économies d'énergie. Les investissements engagés permettront de développer un plateau technique avancé, sans équivalent sur le marché international, ainsi que la mise en service de deux lignes de production d'éléments chauffants et d'armoires de contrôle-commande dès d'octobre 2021.

**Bureau de la communication
interministérielle**

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49
Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)

Ce soutien permettra également de pérenniser les sites de production de Neuilly-sur-Marne et de Saint-Florentin (Yonne), à travers la sauvegarde de 60 emplois sur les 450 que compte l'entreprise en France.

À propos de France Relance :

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le gouvernement autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Les services de l'État en Seine-Saint-Denis se sont fortement mobilisés dès le mois de septembre 2020 pour faire connaître ce plan de relance et accompagner les acteurs séquano-dionysiens afin de garantir le meilleur accès aux mesures de soutien, sans perte de chance. Cette forte mobilisation a d'ores et déjà permis l'attribution de plus de 615 millions d'euros (juillet 2021) pour soutenir la relance économique et la transition écologique en Seine-Saint-Denis.

À propos du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires :

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » s'inscrit dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie. Doté de 700 millions d'euros sur l'ensemble du territoire, ce fonds vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an. Les projets retenus doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

**Bureau de la communication
interministérielle**

Tél. : 01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49
Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr
www.seine-saint-denis.gouv.fr /  @Prefet93

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex